



Communiqué

Été 2020 : canicule

Un numéro de téléphone pour les Lausannoises et Lausannois

Soucieuse de la santé des Lausannoises et Lausannois, en cette période de COVID-19, qui influence encore notre vie quotidienne, la Municipalité réactive le plan «canicule» dès le 1^{er} juin, jusqu'au 31 août, selon les décisions du Département de la santé et de l'action sociale. L'opération, menée par la Ville de Lausanne depuis 2010 sur mandat cantonal, offre à nouveau un dispositif de visite auprès des personnes de +75 ans, afin de prévenir les atteintes à la santé en cas de chaleur accablante et prolongée.

Depuis plusieurs années, le Canton de Vaud délègue aux communes, la mission de mettre en place un dispositif d'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des problèmes sanitaires en cas de canicule. Sont concernées les personnes âgées de plus de 75 ans, vivant seules à leur domicile et non suivies par un Centre médico-social (CMS). Depuis 2010, la Ville de Lausanne a sensibilisé la population, identifié les personnes à risque et organisé une veille par l'intermédiaire d'un réseau de visiteurs (assistants de sécurité publique, au besoin protection civile et sapeurs-pompiers volontaires).

Jusqu'au 31 août 2020, les Lausannois de plus de 75 ans peuvent contacter – personnellement ou par le biais d'un membre de la famille – le **numéro gratuit**

0800 808 808

destiné exclusivement aux habitants de la commune de Lausanne. Ce numéro sera en service du lundi au vendredi, de 8h à 11h et de 14h à 17h. Lors de leur appel, leur demande sera enregistrée et elles pourront bénéficier d'une visite à domicile en cas de vague de chaleur. Les visiteurs seront clairement identifiables par un badge.

La Direction de la sécurité et de l'économie

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, tél. +41 79 964 27 39**
- **Michel Gandillon, remplaçant chef division communication Police et SPSL, +41 79 501 52 18.**

Lausanne, le 25 juin 2020